



ALGERIE TELECOM - SPA -
EPE/SPA au capital social de 61.275.180.00 de DA RC n°02b18083
Direction Opérationnelle de Béchar
Service Achat
Avis de consultation
N° 18/1019

Algérie Télécom - Direction Opérationnelle de Béchar lance un avis de consultation relatif à la :
REALISATION DES TRAVAUX NEUFS DE CANALISATIONS URBAINES :

N°	Intitulé de l'opération
01	Nord 02
02	Cité 250 logts route lahmar
03	Tadmamine à coté 800 logts
04	Nouvelle annexe APC Beni Abbes
05	Hai 221 Abadla
06	Hai el yasmine lahmar

Les fournisseurs répondant aux conditions d'exercice de la profession, intéressés par le présent avis de consultation peuvent retirer le cahier des charges auprès du service Achat de la DO Béchar ; Cité 220 logts hay el Djihani Barga Béchar, contre le paiement auprès de la banque BNA agence **00 1004 12030000005540** d'un montant de deux mille dinars (**2.000DA**), non remboursable représentant les frais de reprographie.

Les deux offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges, doivent parvenir sous double pli fermé, cacheté et anonyme le dernier jour du délai de préparation des offres entre 08 et 14 heures. Si cette date coïncide avec un week-end ou un jour férié, le dépôt des offres aura lieu le jour ouvrable suivant, et ce à l'adresse suivante :

Monsieur le Directeur Opérationnel de Béchar
Département Achats et logistique/ Service Achats
Cité 220 Logts Hai el Djihani Barga Béchar
Réalisation des travaux neufs de canalisation urbaines
Avis de consultation N°18/2019
« Soumission à ne pas ouvrir »

Les soumissionnaires doivent obligatoirement fournir l'ensemble des pièces citées dans le cahier des charges sous peine de rejet.

Le délai de préparation des offres est fixé à (05 jours) à compter de la date de parution du présent avis de consultation sur le site web d'Algérie Télécom.

L'ouverture des plis aura lieu avec la présence des soumissionnaires le dernier jour à compter de 14h00.

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une période de 120 jours à partir de la date d'ouverture des plis.

Béchar Le :

Le Directeur Opérationnel de Béchar